

Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Sommation selon l'ORC Date de publication: SHAB 16.03.2023 Numéro de publication: BH00-0000010407

Entité de publication

Office du registre du commerce du canton de Neuchâtel, Place des Halles 8, 2000 Neuchâtel

Sommation suite à des carences dans l'organisation, ASSOCIATION POUR UN TOURISME EQUITABLE ET SOLIDAIRE

Organisation concernée:

ASSOCIATION POUR UN TOURISME EQUITABLE ET SOLIDAIRE CHE-115.764.868 c/o: Liliane Grimm Tshitoko rue de l'Evole 33 2000 Neuchâtel

Remarques juridiques:

L'entité juridique mentionnée présente des carences dans l'organisation impérativement prescrite par la loi. Elle est donc sommée d'y remédier, en vertu de l'art. 939, al. 1, CO, et de requérir l'inscription auprès de l'office du registre du commerce dans le délai indiqué. À défaut, l'office du registre du commerce transmet l'affaire au tribunal, qui prendra les mesures nécessaires, ou à l'autorité de surveillance (art. 939, al. 2 et 3, CO).

Délai: 30 jours

Fin du délai: 17.04.2023

Point de contact:

Office du registre du commerce du canton de Neuchâtel, Place des Halles 8, 2000 Neuchâtel

Remarques:

La carence est due au fait que l'association n'a plus d'adresse valable. L'émolument dû pour la présente sommation est fixé à CHF 150, les débours à CHF 15.